

COMMUNICATIONS.

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE CAPROMYS, DÉCOUVERTE PAR M. GEAY  
DANS LE NORD DU VÉNÉZUÉLA,

PAR E. DE POUSARGUES.

Dans la dernière réunion des naturalistes, M. Gravier a eu l'occasion de nous entretenir d'une Éponge d'eau douce d'espèce nouvelle recueillie par M. Geay au Vénézuéla; aujourd'hui, je puis présenter à l'assemblée un nouveau Mammifère découvert par ce même explorateur dans le même pays, non plus cependant dans les plaines basses de l'intérieur et les llanos du bassin de l'Orénoque, mais dans la région montagneuse côtière du Nord, sur les flancs de la chaîne qui sépare la ville de Caracas du port de la Guayra. Ce nouveau Mammifère est un Rongeur du genre *Capromys*, que je dédierai, sous le nom de *C. Geayi*, à l'explorateur aussi expérimenté que persévérant qui l'a découvert.

Pour la taille, le *C. Geayi* dépasse à peine la petite espèce des îles Bahama, *C. Ingrahami* (All.), mais il en diffère par les proportions relatives du corps et de la queue, et sous ce rapport on ne peut, au contraire, le comparer qu'au plus grand représentant du genre, *C. pilorides* (Say.), dont il semble comme une réduction. Le pelage est assez long, plutôt doux, et la teinte générale du dessus du corps d'un brun grisâtre pailleté de jaune clair. Chaque poil, gris-jaunâtre à sa base, brun dans sa plus grande partie moyenne, présente une extrémité noire précédée d'un anneau clair subterminal plus ou moins étendu, variant du jaune paille au jaune roux. Entre ces poils s'en trouvent disséminés d'autres plus longs, beaucoup moins nombreux et noirs sur toute leur étendue. Ces derniers ont leur maximum de fréquence et de longueur sur le dos et la croupe, puis deviennent d'autant plus courts et rares que l'on s'écarte davantage de la ligne médiane; en avant, ils se perdent à la naissance du cou. De là résulte une teinte générale un peu plus claire sur les flancs et sur le dessus et les côtés de la tête. La face externe des membres est plus foncée que le corps; le brun y domine et va s'assombrissant à partir du coude et du talon, jusqu'aux longs pinceaux de soies qui garnissent l'extrémité des doigts à la base des griffes. Le dessous de la tête et du corps, ainsi que la face interne des membres sont d'un gris-jaunâtre sale à peu près uniforme, très faiblement ondulé de brun sous le tronc. La queue, de moitié moins longue que la tête et le corps, est garnie de poils trop courts et trop clairsemés pour masquer complètement les écailles sous-jacentes, contre lesquelles ils sont étroitement appliqués. Ces poils sont relativement plus abondants et d'un

jaune roussâtre sur la moitié basale de la queue; ils s'assombrissent et passent au brun vers son extrémité qui est presque glabre.

Les oreilles, bien développées, sont à peu près nues, sauf leur face interne, simplement frangée à claire-voie d'une bordure de poils d'un blanc jaunâtre. Au-dessus de l'angle antérieur de l'œil et en arrière de son angle postérieur se voient des pinceaux de longues soies noires. Les moustaches, longues et bien fournies, sont d'un noir brunâtre, excepté quelques-unes des inférieures jaunâtres vers leur racine et leur extrémité, brunes dans leur partie moyenne. Les pattes sont fortes et les griffes bien développées, brunes à pointe blanchâtre.

Si l'on classait les *Capromys* d'après leurs formes extérieures et les proportions du corps et de la queue, on pourrait les diviser en trois groupes.

1° Les espèces à longue queue, celle-ci atteignant presque les dimensions de la tête et du corps : *C. prehensilis* (Pæp.), *C. melanurus* (Poey).

2° Les espèces à queue courte, celle-ci ne dépassant pas  $\frac{1}{6}$  et même  $\frac{1}{8}$  des dimensions de la tête et du corps : *C. Ingrahami* (All.), *C. brachyurus* (Hill) et sa variété *C. thoracatus* (True.).

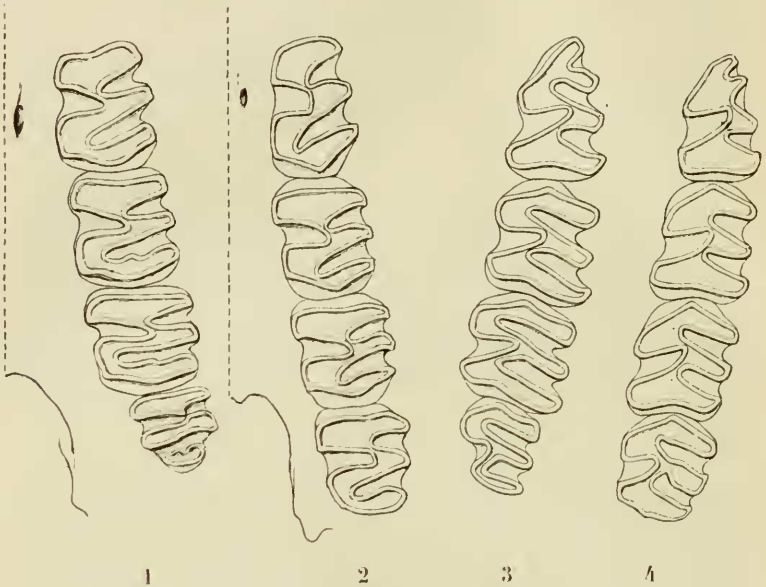
3° Les espèces à queue moyenne, celle-ci mesurant la moitié de la longueur de la tête et du corps : *C. pilorides* (Say), *C. Geayi*.

C'est, en effet, avec l'espèce type du genre que le *C. Geayi* présente les affinités les plus étroites, à tel point que j'avais cru tout d'abord avoir devant les yeux un jeune *C. pilorides* importé sur le continent. Mais l'examen du crâne et de la dentition m'a bientôt détrompé. En effet, toutes les molaires, émergées des alvéoles, sont en pleine activité fonctionnelle. Cependant la dernière molaire ne présente à sa couronne que de légères traces d'usure, et, à la mâchoire supérieure, ses replis d'émail encore isolés et non confluent se présentent comme trois îlots distincts et parallèles.

Ces particularités indiquent clairement que, malgré l'exiguïté de sa taille, l'animal était parvenu aux débuts de l'âge adulte, et on peut en inférer que les dimensions des individus complètement adultes doivent être un peu supérieures à celles de notre type.

Le crâne, relativement plus développé que chez le *C. Ingrahami*, est essentiellement conforme suivant le mode capromyien. Sa surface, encore dépourvue de crêtes apophysaires bien marquées et presque lisse présente à l'observation peu de caractères saillants; quelques-uns cependant méritent d'être signalés. Ainsi l'arcade zygomatique présente, vers le milieu de son bord inférieur une apophyse lamelleuse angulaire déjà bien développée, ce qui différencie de prime abord le *C. Geayi* d'avec le *C. Ingrahami*; d'autre part, la grande largeur de toute la portion post-dentaire l'éloigne des types longicaudes, et la faible expansion latérale des arcades zygomatiques permet de le distinguer des espèces brévicaudes. Toutes ces particularités rap-

prochent au contraire le *C. Geayi* du *C. pilorides*, dont il a également les longues incisives étroites et blanches, et les fortes molaires presque aussi larges que longues, faiblement convergentes, à replis d'émail profonds et orientés d'une façon rigoureusement identique.



Molaires supérieures et inférieures gauches. (Gross. 4/1.)

Fig. 1 et 3, *Capromys Geayi*; fig. 2 et 4, *Capromys Ingrahami*.

Les figures ci-jointes feront d'ailleurs mieux apprécier les caractères de la dentition et les différences qui existent sous ce rapport entre le *C. Ingrahami* et le *C. Geayi*; enfin les mesures comparatives réunies dans le tableau suivant donneront une idée précise de la taille et des proportions de ce nouveau *Capromys*.

MESURES EN MILLIMÈTRES.	C. PILORIDES.	C. GEAYI.	C. INGRAHAMI.
Longueur de la tête et du corps . . . . .	560	280	310
— de la queue . . . . .	270	140	60
— du pied sans les griffes . . . . .	95	55	50
Hauteur de l'oreille . . . . .	36	27	21
Largeur de l'oreille . . . . .	28	18	14
Longueur maximum du crâne . . . . .	94	64	62
Largeur maximum du crâne aux ar- cades zygomatiques . . . . .	44	31	32
Longueur des os nasaux . . . . .	29	19	21

MESURES EN MILLIMÈTRES.	C. PILORIDES.	C. GEAYI.	C. INGRAHAMI.
Longueur de la série des molaires supérieures.....	21	14	16
Distance entre les incisives et la première molaire supérieure.....	25	16	15
Largeur entre le bord interne des premières molaires supérieures.....	4	3	2,5
Largeur entre le bord interne des dernières molaires supérieures.....	8	6	7,5
Longueur de la série des molaires inférieures.....	20	15	15,5

La provenance bien authentique du *C. Geayi* constitue un fait aussi intéressant qu'inattendu, qui, par sa singularité, oblige à modifier les idées admises jusqu'à ce jour sur les limites de l'aire d'habitat des représentants du genre *Capromys*. Comme je l'ai dit plus haut, le *C. Geayi* a été découvert sur le continent sud-américain, dans la région montagneuse côtière du Vénézuéla. Or toutes les espèces jusqu'ici connues sont insulaires et propres aux Antilles : l'une, *C. Ingrahami*, provient des îles Bahama : on en connaît trois autres à Cuba : *C. pilorides*, *C. prehensilis*, *C. melanurus* ; enfin la Jamaïque en nourrit une cinquième, *C. brachyurus*, dont la variété *C. thoracatus* habite l'îlot de Swan, l'un des sommets émergés de l'isthme sous-marin qui relie la Jamaïque à la côte du Honduras, et divise la mer des Antilles en deux profondes cuvettes. Je ne parle ici que des espèces connues, car M. Allen soupçonne l'existence de deux autres *Capromys* dans l'île de Haïti<sup>(1)</sup>, et il n'est plus improbable aujourd'hui que dans les petites Antilles il en ait existé une ou plusieurs formes exterminées par les Européens au cours des quatre derniers siècles. En un mot, nous constatons aujourd'hui pour le genre *Capromys* un mode de distribution et un courant de dispersion inverses de ceux que nous offre le genre *Dasyprocta*, dont toutes les espèces sont continentales, à l'exception d'une seule propre aux petites Antilles.

De ces faits nous devons conclure à une identité d'origine et une contemporanéité d'apparition pour les Antilles et la région montagneuse côtière du Vénézuéla, tout comme dans l'ancien monde on l'admet pour les régions barbaresques et le Sud-Ouest de l'Europe. On est en droit de supposer que toutes ces terres, autrefois réunies en une seule chaîne continue, devaient, en rejoignant le système du Honduras, encercler complètement la mer des Antilles, l'isoler de l'Atlantique et en faire une Méditerranée ou même un vaste golfe tributaire du Pacifique avant le soulèvement de l'isthme de Panama. Par suite d'un affaissement subit ou graduel, les principaux massifs et les hauts sommets seuls émergent aujourd'hui, for-

(1) Allen. *Bull. amer. Mus. nat. hist.*, vol. III, p. 336; 1891.

mant un archipel dont la faune mammalogique morcelée ne constitue que des tronçons épars de la faune primitive. On en trouverait probablement d'autres représentants ou leurs restes, en explorant quantité d'îlots et de cavernes jusqu'à présent délaissés. Les *Capromys* récemment découverts à l'île Swan et aux Bahama en sont une preuve. Peut-être même le *C. Geayi* existe-t-il encore dans quelqu'une des Îles Sous-le-Vent qui ne sont en réalité qu'une barrière détachée de la côte du Vénézuéla, encore aujourd'hui si bizarrement découpée en golfes profonds et en presqu'îles à peine rattachées au continent par d'étroites langues de terre.

---

NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LES COLLECTIONS ICHTYOLOGIQUES RECUEILLIES  
PAR M. GEAY EN 1897 ET 1898 DANS LA GUYANE FRANÇAISE ET LE  
CONTESTÉ FRANCO-BRÉSILIEN,

PAR M. LÉON VAILLANT.

Lors de ses voyages en 1897 et 1898 dans la partie Nord-Est de l'Amérique méridionale, M. Geay a recueilli un certain nombre de Poissons, qui complètent, à certains égards, nos connaissances sur la faune ichtyologique tant de la Guyane française que de régions avoisinantes.

Les récoltes ont été faites dans la rivière Mahury, située à 5 ou 6 minutes de longitude à l'Est de la rivière Cayenne, avec laquelle elle communique par un bras latéral, et dans quelques cours d'eau du territoire contesté franco-brésilien.

Dans la première localité, les pêches ont été exécutées fin septembre 1898 sur des points assez bas pour que l'eau fût plus ou moins saumâtre. Les espèces récoltées sont :

*Arius Herzbergii* Bloch, *A. physacanthus* sp. n., *A. luniscutis* Cuvier et Valenciennes, *Elurichthys Gronovii* Cuvier et Valenciennes, *Anableps microlepis* Müller et Troschel, *Otolithus microlepidotus* Cuvier et Valenciennes, *Nebris microps* Cuvier et Valenciennes, *Pristipoma cavifrons* Cuvier et Valenciennes.

Dans le Contesté franco-brésilien, la rivière Carsevenne a été explorée en des points assez différents. Dans le bas du cours d'eau, les récoltes ont été faites de janvier à mai 1898. M. Geay en a rapporté :

*Pimelodus maculatus* Lacépède, *Arius rugipinnis* Cuvier et Valenciennes, *Callichthys littoralis* Hancock, *Rivulus micropus* Steindachner, *Macrodon malabaricus* Bloch, *Erythrinus witteniatus* Agassiz, *Curimatus cyprinoideus* Linné, *Tetragonopterus chalcus* Agassiz, *T. affinis* Günther, *Aiphoramphus falcatus* Bloch, *Myletes maculatus* (?) Kner, *Acara pallida*